

PALEXPO ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable considère les besoins de l'ensemble des partenaires de l'entreprise, y compris les générations futures. Il est la clé d'une approche équilibrée et responsable du rôle de l'entreprise dans la société. C'est pourquoi le management durable imprègne la culture de Palexpo depuis toujours.

La définition du développement durable – répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs (Rapport Brundtland de 1987) – se complète d'une définition opérationnelle qui met en jeu les trois dimensions de l'écologie, de l'économie et du social.

UN CADRE RECONNU

La mise en œuvre du développement durable dans la gestion d'entreprise doit s'appuyer sur un cadre précis incluant des indicateurs chiffrés et un modèle de gouvernance. Palexpo a choisi l'approche proposée par l'Event Organizer Sector Supplement (EOSS) développé spécifiquement pour son secteur d'activité par la Global Reporting Initiative (GRI) conjointement avec l'Union des foires internationales (UFI).

Palexpo participe au Comité de travail de l'UFI sur le développement durable dans l'industrie des expositions.

En décembre dernier, Palexpo a obtenu la certification **ISO 20121 : 2012** pour son infrastructure. Cette norme s'applique à l'activité événementielle et atteste de l'engagement pris par l'entreprise en faveur d'un système de management responsable de ses activités.

LA GOUVERNANCE

Palexpo a mis en place un management appliquant des principes stricts de gouvernance d'entreprise :

- Elaboration d'une charte présentant la mission première et les valeurs fondamentales de l'organisation.
- Elaboration de principes généraux et d'un code de conduite pour des comportements respectueux de l'environnement.
- Réalisation d'un audit de management durable pour évaluer la gouvernance d'entreprise dans les trois dimensions du développement durable.
- Création du Comité Développement Durable qui réunit des collaborateurs de tous les départements de Palexpo. Cette instance propose les actions de développement durable et consolide les indicateurs fournis par chaque service. Elle évalue les performances du système de management responsable dans une optique d'amélioration continue
- Définition d'indicateurs du développement durable et création de tableaux de bord les rassemblant
- Création d'outils de mesure et de contrôle de l'utilisation respectueuse et efficace des ressources humaines, naturelles et économiques.
- Engagement de satisfaire à toutes les exigences légales ainsi que de celles de la norme ISO 20121.

L'entreprise prend également en compte le développement durable dans ses rapports avec des tiers. Ses transactions doivent répondre à des règles claires et transparentes :

- Concurrence loyale et contrôle des paiements : équité et objectivité dans les transactions commerciales. Multiples niveaux de contrôle dans les adjudications.
- Comptabilité des transactions et audit : comptabilité IPSAS (Institute for International Public Sector Accounting Standards).
- Politique d'achats : évaluation systématique des risques les plus importants chez les fournisseurs (capacité humaine, respect des délais, risque financier, qualité des produits et réalisations).
- Deux principes guident les achats : acheter durable et/ou recyclable et acheter aussi local que possible.

ENVIRONNEMENT

Palexpo fait des efforts constants pour minimiser son utilisation de ressources naturelles. En 1981 déjà, lors de sa construction, le toit des halles a été conçu pour recevoir des panneaux solaires. Il en est de même pour le raccordement au réseau de chauffage à distance qui a été réalisé dès l'origine.

Deux audits énergétiques réalisés en 2005 et 2008 ont permis d'accroître l'efficacité énergétique, notamment en revoyant totalement la ventilation et l'éclairage des halles. Une station météo installée sur la halle 6 ajuste en temps réel le chauffage et la ventilation. La collecte des données de consommation électrique est informatisée et nous permet de disposer d'indicateurs détaillés en temps réel.

Palexpo n'utilise que de l'énergie électrique suisse d'origine hydraulique. Avec ses 30'000 m² de panneaux photovoltaïques sur le toit, Palexpo est aussi la deuxième plus grande centrale solaire du pays. Cette installation couvre aujourd'hui l'équivalent des besoins annuels de 1'350 ménages.

En matière de déchets, Palexpo applique le concept des "3 R" : Réduire – Réutiliser – Recycler. La moitié de ses déchets sont triés à la source, le reste est traité par un prestataire spécialisé. Sur certaines expositions, le recyclage atteint près de 80 % du total des déchets. L'optimisation du remplissage des containers a permis de diminuer le nombre de kilomètres parcourus par nos véhicules, et donc les émissions de CO₂.

Le Supercross utilise la même terre depuis 1987 ; le Concours hippique international réutilise lui aussi son sable chaque année. Terre et sable sont stockés proche de Palexpo, sans nécessité de grands trajets en camions pour les acheminer.

Les voitures électriques sont bienvenues. Elles peuvent même recharger dans notre parking. Palexpo collabore aussi avec les sociétés de transports publics pour offrir des billets combinés train/bus/exposition.

ECONOMIE

La vocation d'une entreprise est de faire des affaires pour prospérer et se pérenniser. Une gestion rigoureuse et harmonieuse des ressources participe à cet objectif. Grâce à sa politique de développement durable, Palexpo a pu accroître son chiffre d'affaires par m² loué et son chiffre d'affaires global, tout en diminuant ses dépenses énergétiques et son empreinte écologique.

Palexpo se donne ainsi les moyens d'investir dans la modernisation de son outil de travail, afin de rester concurrentiel. Le cercle vertueux qui se met en place permet à

l'entreprise de poursuivre son activité tout en continuant à minimiser son impact environnemental par m2 loué. Un nombre croissant d'organisateur d'événements donne la préférence aux centres d'exposition et de congrès certifiés en matière de management durable.

SOCIAL

Les centres de congrès et d'exposition sont des outils au service des collectivités dans lesquelles ils sont implantés. Les régions qui les accueillent bénéficient de retombées économiques importantes. Depuis 2005, Palexpo évalue ses retombées économiques avec un modèle créé par deux professeurs de l'Université de Genève : chaque année, plusieurs centaines de millions de francs sont injectés dans l'économie locale.

La dimension sociale du management durable comprend aussi les droits sociaux et les conditions de travail des collaborateurs. Elle prescrit de pratiquer des conditions de travail justes et une politique non discriminatoire, d'encourager l'emploi de main d'œuvre locale et de disposer d'un environnement de travail sécurisé.

Les quelque 200 collaborateurs de Palexpo se répartissent entre une cinquantaine de métiers. L'adéquation avec le marché de l'emploi local est excellente puisque 100% des cadres sont embauchés localement. La part des femmes au sein des cadres est supérieure à leur proportion au sein de l'entreprise (38% de femmes et 46% des cadres). A fonctions égales, il n'y a aucune différence de salaire entre femmes et hommes.

La sûreté des personnes, des matières et des infrastructures est assurée par un système de prévention et de communication complet, encadré par une politique et des objectifs ambitieux. Un responsable "santé-sécurité" maximise les conditions de santé et de sécurité des collaborateurs, clients, fournisseurs et visiteurs de Palexpo.